

Panorama

L'ÉGALITÉ FEMME-HOMME AU SEIN DE L'EMPLOI DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN CENTRE-VAL DE LOIRE

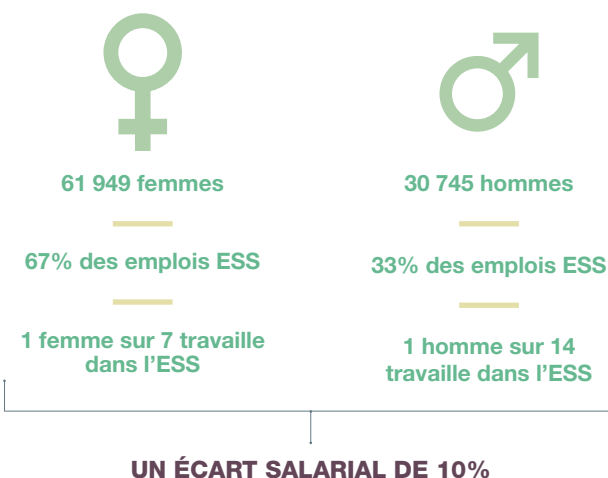
Alors que la société continue sa prise de conscience quant aux rapports femme-homme, des inégalités de traitement et des pratiques sociales persistent notamment dans les milieux professionnels. L'Économie Sociale et Solidaire, bien que son salariat soit majoritairement féminin, reste affectée par les dynamiques sociales et culturelles qui séparent les hommes et les femmes. Les acteurs de l'ESS ont depuis les années 2000 entamé un long travail d'introspection de leurs pratiques et de leurs idées reçues sur cette problématique.

La CRESS Centre-Val de Loire s'est donnée pour axe stratégique d'œuvrer pour une société plus égalitaire, ce qui inclut bien sûr l'égalité entre les hommes et les femmes, d'où cette première publication.

Elle vient poser un état des lieux sur l'égalité salariale entre femmes et hommes au sein des structures de l'ESS de la région. Elle a pour objectif de nuancer une réalité plus complexe au sein de l'ESS et d'être un support à la réflexion pour les organisations et les professionnels de l'ESS. Elle sera actualisée régulièrement et complétée par un travail sur l'égalité et la parité dans les instances de gouvernance de l'ESS.

LES CHIFFRES-CLEFS

En 2019, en Centre-Val de Loire, l'ESS employait 92 694 personnes* dont :



*Source : Observatoire de la CRESS Centre-Val de Loire d'après données INSEE FLORES-DSN 2019. Les postes annexes et non annexes sont inclus.

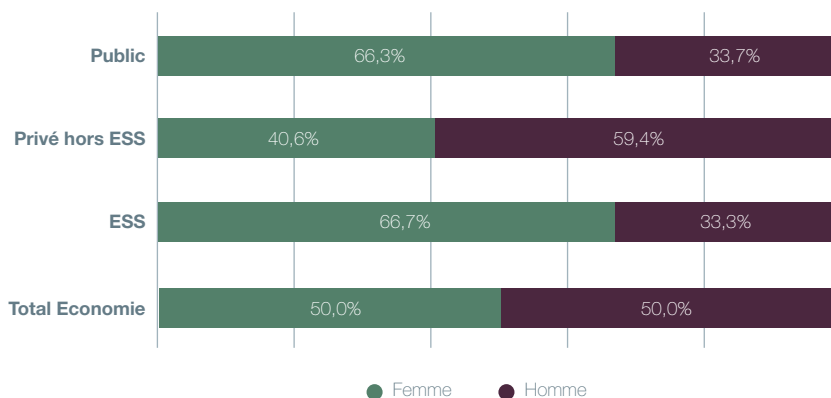
L'ÉGALITÉ DE GENRE DANS L'ÉCONOMIE RÉGIONALE

En 2019, l'emploi en Centre-Val de Loire est mixte, avec une part égale de postes occupés par des salariés et des salariées.

En termes de volume d'emploi, l'ESS et le secteur public présentent un salariat largement féminisé à plus de 60%, à l'inverse des entreprises du privé non ESS. Cela s'explique par la concentration de métiers et de secteurs fortement occupés par les femmes dans les structures employeuses de l'ESS.

En se basant sur la masse salariale de chaque groupe rapporté aux équivalents temps plein (ETP), les femmes travaillant dans l'ESS gagnent 10% de moins que leurs collègues masculins, tout champs de l'économie confondue. Un écart salarial certes moins prononcé que dans le public et le privé non ESS.

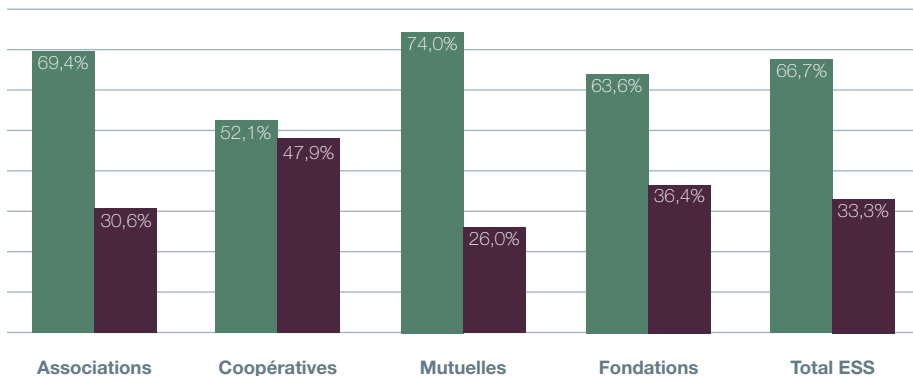
RÉPARTITION DES POSTES SELON LE GENRE EN CENTRE-VAL DE LOIRE



	SALAIRE ANNUEL MOYEN DES FEMMES	SALAIRE ANNUEL MOYEN DES HOMMES	ECART SALARIAL FEMME/HOMME
Public	31 811,09 €	36 284,26 €	-14%
Privé hors ESS	30 588,54 €	35 993,52 €	-18%
ESS	30 860,72 €	34 017,56 €	-10%
Total Economie	31 055,91 €	35 913,41 €	-16%

UNE RÉPARTITION INÉGALE AU SEIN DES FAMILLES DE L'ESS

RÉPARTITION DES POSTES PAR STATUT JURIDIQUE DE L'ESS ET SELON LE GENRE EN CENTRE-VAL DE LOIRE



Source : Observatoire de la CRESS Centre-Val de Loire d'après données INSEE FLORES-DSN 2019

Les associations sont les employeuses majoritaires et opèrent dans différents secteurs d'activités. Leur salariat est légèrement plus féminisé (69,4%) que la moyenne régionale de l'ESS. Cette famille présente un écart salarial faible, -1% de différences de salaire en moyenne entre les hommes et les femmes.

C'est au sein des coopératives que l'on retrouve un salariat plus « mixte » avec 47,9% de salariés masculins pour 33,3% dans l'ESS, et un écart salarial qui se creuse, les hommes ayant 10% d'écart de salaire mensuel brut en défaveur des femmes.

	SALAIRE ANNUEL BRUT MOYEN DES HOMMES	SALAIRE ANNUEL BRUT MOYEN DES FEMMES	ECART SALARIAL FEMME/HOMME
Associations	28 370,58 €	28 178,35 €	-1%
Coopératives	45 045,90 €	41 119,02 €	-10%
Mutuelles	53 274,20 €	37 598,57 €	-42%
Fondations	24 873,48 €	26 892,90 €	+8%
ESS	34 017,56 €	30 860,72 €	-10%

Près de trois salariées sur quatre dans les mutuelles sont des femmes, toutefois ce sont au sein de cette dernière que l'on retrouve l'écart de salaire le plus grand, tout postes confondus, les hommes y travaillant gagnent en moyenne 42% de plus que leurs collègues féminines.

La tendance s'inverse dans les fondations de la région, où les femmes gagnent en moyenne 8% de plus que les hommes.

DES FEMMES EMPLOYÉES, DES HOMME OUVRIERS

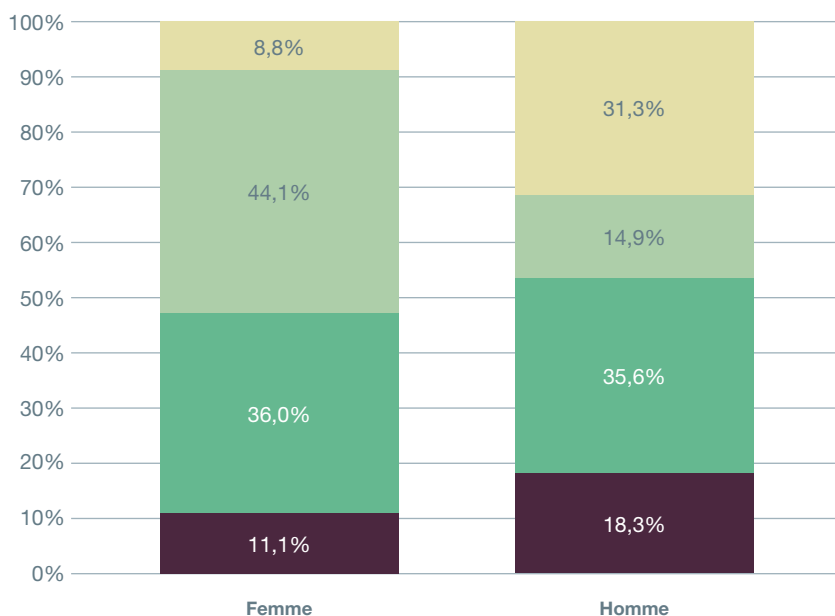
Les femmes occupent massivement des postes d'employées à la rémunération plus faible, soit 44,1% des postes féminins de l'ESS. Elles sont aussi nombreuses dans les professions intermédiaires.

Il y a plus d'hommes ouvriers et non codés regroupant des métiers à la pénibilité élevée.

Il est également constaté une proportion plus importante des hommes à être cadres, de professions intellectuelles supérieures (professions libérales, ingénieurs et cadres techniques, personnels de direction des établissements d'enseignement secondaire ou supérieur) et de chefs d'entreprises. Cette catégorie rassemble 18,3% des emplois masculins de l'ESS pour seulement 11,1% des emplois féminins.

- Ouvriers et non codés
- Employés
- Professions intermédiaires
- Cadres, professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprises

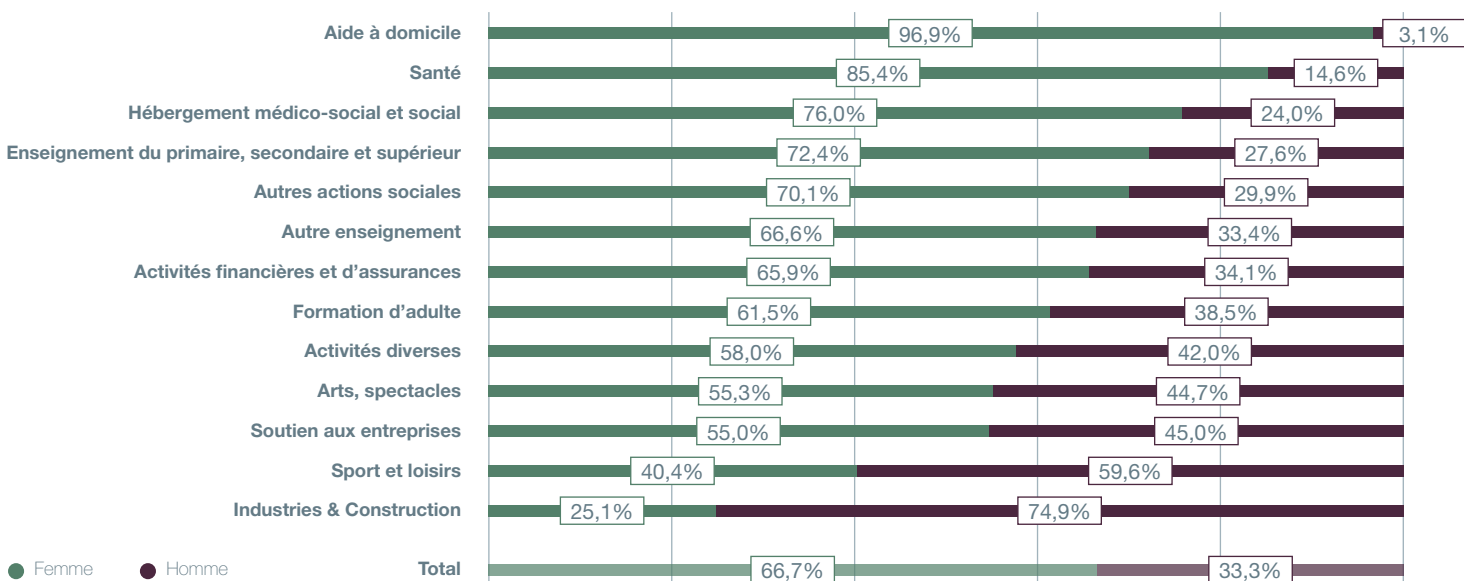
RÉPARTITION DES POSTES ESS SELON LE GENRE ET LA CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE EN CENTRE-VAL DE LOIRE



Source : Observatoire de la CRESS Centre-Val de Loire d'après données INSEE FLORES-DSN 2019

DES SECTEURS PEU MIXTES

RÉPARTITION DES POSTES ESS SELON LE GENRE ET LE SECTEUR D'ACTIVITÉ EN CENTRE-VAL DE LOIRE



	SALAIRE ANNUEL BRUT MOYEN DES HOMMES	SALAIRE ANNUEL BRUT MOYEN DES FEMMES	ECART SALARIAL FEMME/HOMME
Aide à domicile	28 214,76 €	22 972,80 €	-23%
Santé	58 600,94 €	37 265,87 €	-57%
Hébergement médico-social et social	29 089,08 €	28 337,78 €	-3%
Enseignement primaire / secondaire / supérieur	37 762,01 €	32 747,48 €	-15%
Autres actions sociales	25 639,10 €	28 018,39 €	+8%
Autre enseignement	31 678,85 €	30 860,13 €	-3%
Activités financières et d'assurances	52 644,10 €	42 471,83 €	-24%
Formation d'adulte	37 530,04 €	31 473,49 €	-19%
Activités diverses	30 013,53 €	27 413,87 €	-9%
Arts, spectacles	35 620,56 €	30 792,64 €	-16%
Soutien aux entreprises	30 327,03 €	29 560,80 €	-3%
Sport et loisirs	27 074,40 €	25 711,54 €	-5%
Industries & Construction	37 147,15 €	34 067,21 €	-9%

Il y a une forte polarisation de genre dans les secteurs d'activité de l'ESS. Ces derniers ont un salariat qui est traditionnellement féminisé, sans que ce soit automatiquement une particularité propre à l'ESS.

On retrouve en effet, les secteurs liés aux métiers dit du care ou du « prendre soin » de la personne (aide à domicile, santé et hébergement médico-social). Toujours dans cette logique relationnelle, les femmes sont très présentes dans les secteurs de l'action sociale et l'enseignement et la formation. Ce sont également les secteurs qui embauchent le plus de personnes en Centre-Val de Loire

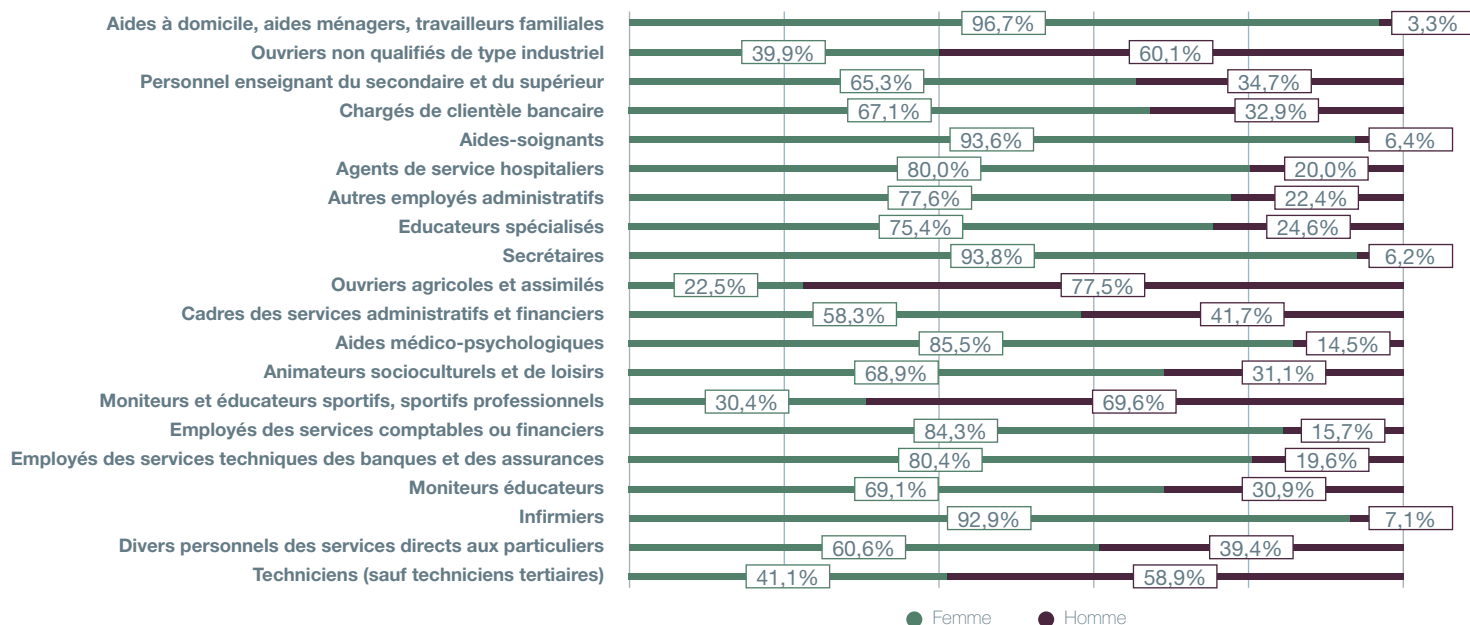
A l'opposé, les secteurs des sports et loisirs, de l'industrie et de la construction ont un salariat majoritairement masculin.

Toutefois, les secteurs les plus féminisés sont aussi les secteurs avec un écart salarial fort, à l'exception des autres actions sociales.

Source : Observatoire de la CRESS Centre-Val de Loire d'après données INSEE FLORES-DSN 2019

DES MÉTIERS POLARISÉS

LES 20 PREMIERS MÉTIERS DE L'ESS (EN VOLUME D'EMPLOI) EN CENTRE-VAL DE LOIRE



10 PREMIERS MÉTIERS ESS LES PLUS FÉMINISÉS (EN %)	PART DE POSTES ESS FÉMININS
Aides à domicile, aides ménagers, TISF	96,7%
Conseillères en économie sociale familiale	94,6%
Secrétaires	93,8%
Aides-soignants	93,6%
Infirmières	92,9%
Puéricultrices	92,4%
Cadres infirmiers et assimilés	90,1%
Employées qualifiées des services du personnel et des services juridiques	89,0%
Psychologues, psychanalystes, psychothérapeutes (non-médecins)	87,3%
Autres métiers	86,9%

10 PREMIERS MÉTIERS ESS LES PLUS MASCULINISÉS (EN %)	PART DE POSTES ESS MASCULINS
Ouvriers non qualifiés du bâtiment et des travaux publics	91,6%
Ouvriers qualifiés de l'industrie agro-alimentaire	87,7%
Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport	86,0%
Agents de maîtrise	83,8%
Ouvriers agricoles et assimilés	77,5%
Ouvriers qualifiés divers de type industriel	74,8%
Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises	70,2%
Moniteurs et éducateurs sportifs, sportifs professionnels	69,6%
Chefs d'entreprises	68,0%
Agents de surveillance	66,9%

Les femmes suivent des carrières liées à la santé et la prise en charge de personne, ainsi que des postes d'employées ce qui diminue leur chance d'augmentation de salaires ou d'évolution. Les hommes assurent avant tout des métiers d'ouvriers qualifiés pour un secteur, mais on retrouve les métiers hautement qualifiés d'ingénieur et cadre technique ainsi que le métier de chef d'entreprise. Cette nette démarcation démontre que de nombreux métiers et vocations professionnelles restent très genrés.

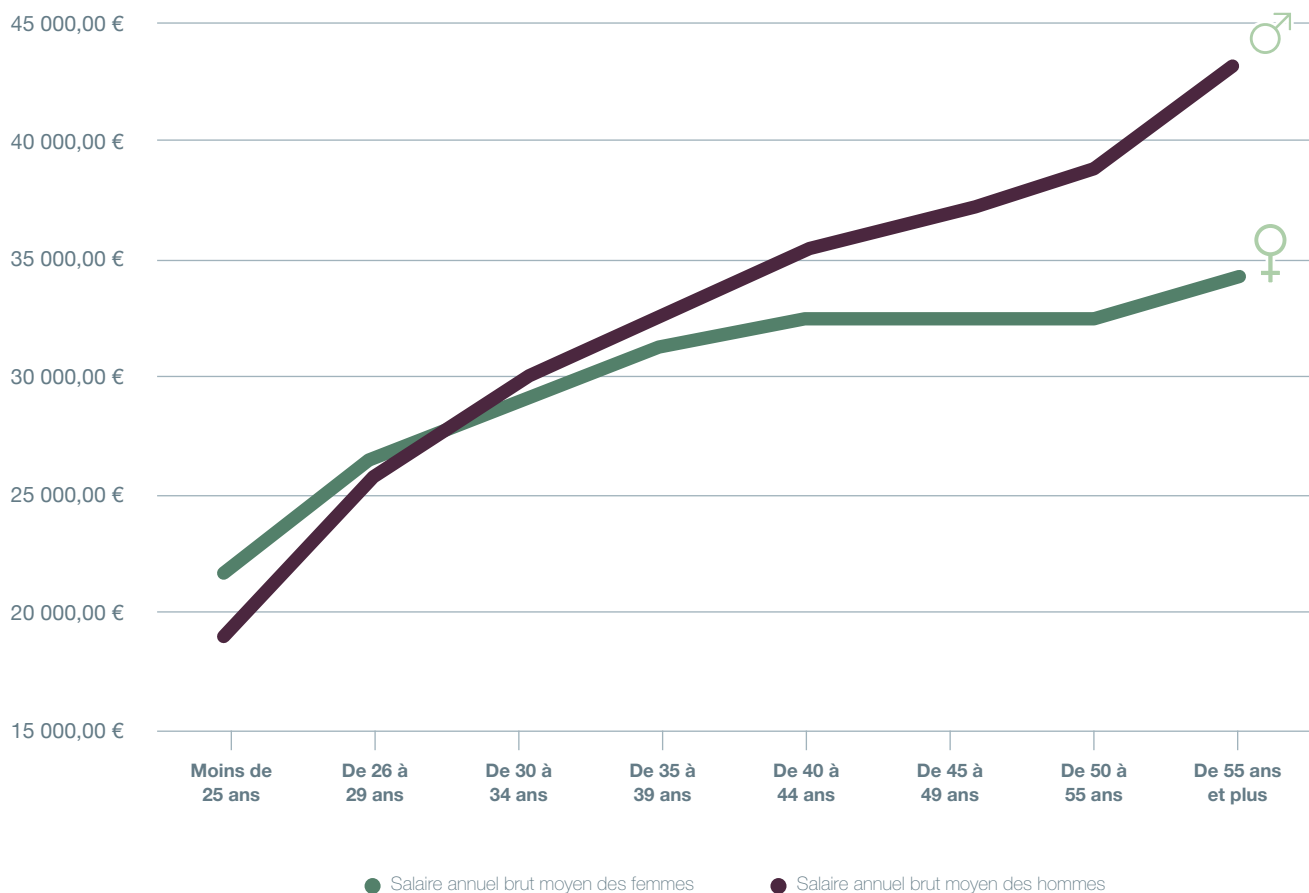
Source : Observatoire de la CRESS Centre-Val de Loire d'après données INSEE FLORES-DSN 2019

UN ÉCART QUI SE CREUSE AU COURS DE LA CARRIÈRE

Alors que pour les moins de 25 ans, les femmes sont légèrement mieux rémunérées (+12% de salaire annuel par rapport aux hommes), la tendance s'inverse à partir de 30 ans (-4%). L'écart salarial se creuse définitivement, une fois passé le cap des 45 ans, pour finalement atteindre -26% d'écart salarial pour les plus de 55 ans.

	SALAIRE ANNUEL BRUT MOYEN DES HOMMES	SALAIRE ANNUEL BRUT MOYEN DES FEMMES	ECART SALARIAL FEMME/HOMME
Moins de 25 ans	19 229,81 €	21 747,38 €	+12%
De 26 à 29 ans	25 744,93 €	26 231,57 €	+2%
De 30 à 34 ans	29 567,93 €	28 522,13 €	-4%
De 35 à 39 ans	32 544,44 €	31 207,81 €	-4%
De 40 à 44 ans	35 182,01 €	32 570,40 €	-8%
De 45 à 49 ans	37 306,05 €	32 442,03 €	-15%
De 50 à 55 ans	38 789,22 €	32 176,74 €	-21%
55 ans et plus	43 001,88 €	34 067,00 €	-26%

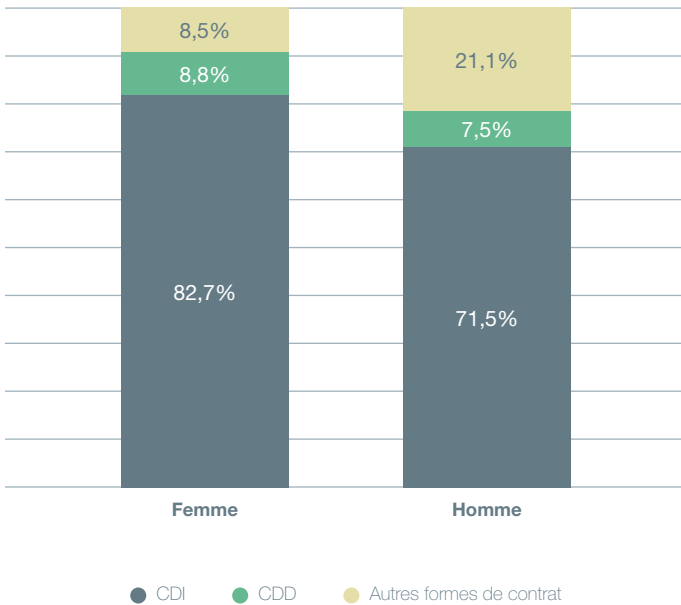
EVOLUTION DES SALAIRES ANNUELS MOYENS DES POSTES ESS EN CENTRE VAL DE LOIRE



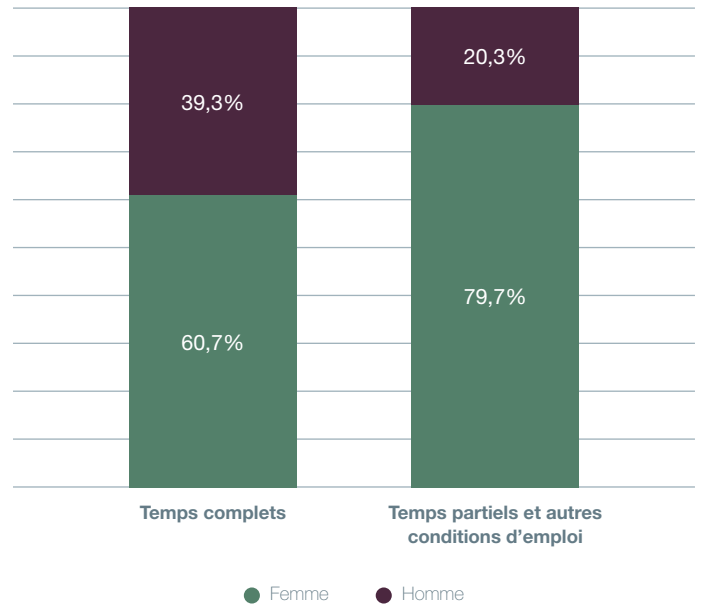
Source : Observatoire de la CRESS Centre-Val de Loire d'après données INSEE FLORES-DSN 2019

CONDITIONS D'EMPLOI

RÉPARTITION DES POSTES ESS PAR TYPE DE CONTRAT EN CENTRE-VAL DE LOIRE



RÉPARTITION DES POSTES ESS EN FONCTION DU TEMPS DE TRAVAIL EN CENTRE-VAL DE LOIRE



Les femmes sont davantage employées en contrat à durée indéterminé (82.7% des contrats féminins) que les hommes (71.5% des contrats). Chez ces derniers, on peut noter une part plus importante des autres formes de contrats (missions d'intérim, contrats aidés, etc.), plus précaires. Cependant si les femmes contractualisent plus en CDI, elles constituent 79.7% des postes à temps partiels, soit près de 4 postes sur 5.



Source : Observatoire de la CRESS Centre-Val de Loire d'après données INSEE FLORES-DSN 2019

POUR ALLER PLUS LOIN

- CNCRESS – Etude « Etat des lieux de l'égalité Femmes-hommes dans l'Economie Sociale et Solidaire – 2019
- Métiers Culture – Enquête Régionale « Répartition et accès à l'emploi F/H culturel et artistique dans le spectacle vivant en région Centre-Val de Loire » - 2020
- Ministère de l'Egalité – Essentiel « vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes » chiffres-clés-édition 2022 – 2022



L' Observatoire Régional de l'Economie Sociale et Solidaire Centre-Val de Loire a une fonction d'étude, de support d'aide à la décision et d'appui à la coopération des entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire. Son champ d'étude est défini par le périmètre de la loi ESS qui comprend les entreprises relevant des statuts juridiques historiques de l'ESS que sont les associations, les coopératives, les mutuelles et les fondations, ainsi que les sociétés commerciales à utilité sociale et répondant aux principes de l'ESS.

Ses actions consistent à :

- Centraliser les données quantitatives et qualitatives de l'ESS
- Rendre public ces statistiques
- Développer une expertise territoriale de l'ESS
- Développer des outils favorisant la visibilité et la structuration de l'ESS
- Opérer une veille thématique autour de l'ESS

www.cresscentre.org

Rédaction : Jeanne FULLOY - CRESS Centre-Val de Loire

Comité de rédaction : Margot PEAUDECERF - CRESS Centre-Val de Loire ;
Benoît COLIN - UDES ; Eric TABARINO – Groupe VyV3 Centre-Val de Loire

Graphisme : Imagidée

ISSN 2966-5817



Maison Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire
CRESS Centre-Val de Loire
6 ter rue Abbé Pasty 45400 Fleury les Aubrais
02 38 68 18 90 • observatoire@cresscentre.org



L'ESS, une économie qui profite à tous